

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

# AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, suivant l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, les séances ordinaires du Comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, pour l'année 2025, se tiendront à la salle des Préfets, au bureau administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, au 425, rue du Pont, Mont-Laurier, aux dates et heures suivantes :

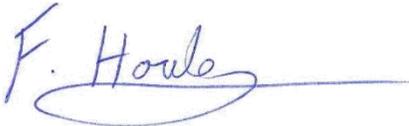
Jeudi 16 janvier 2025, 13 h 30	Jeudi 10 juillet 2025, 13 h 30
Jeudi 13 février 2025, 13 h 30	Jeudi 11 septembre 2025, 13 h 30
Jeudi 13 mars 2025, 13 h 30	Jeudi 9 octobre 2025, 13 h 30
Jeudi 10 avril 2025, 13 h 30	Jeudi 6 novembre 2025, 13 h 30
<u>Mercredi 7 mai 2025, 13 h 30</u>	Jeudi 13 novembre 2025, <u>15 h 30</u>
Jeudi 12 juin 2025, 13 h 30	Jeudi 11 décembre 2025, 13 h 30

Les séances ordinaires du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, pour l'année 2025, se tiendront également à la salle des Préfets, au bureau administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, au 425, rue du Pont, Mont-Laurier, aux dates et heures suivantes :

Mardi 28 janvier 2025, 10 h 00	Mardi 17 juin 2025, 10 h 00
Mardi 25 février 2025, 10 h 00	Mardi 26 août 2025, 10 h 00
Mardi 25 mars 2025, 10 h 00	Mardi 23 septembre 2025, 10 h 00
Mardi 29 avril 2025, 10 h 00	Mardi 28 octobre 2025, 10 h 00
Mardi 27 mai 2025, 10 h 00	<u>Mercredi 26 novembre 2025, 10 h 00</u>

Donné à Mont-Laurier ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Le greffier-trésorier,



Frédéric Houle